Image not found or type unknown

Violences conjugales

Par **lyly2004**, le **16/09/2020** à **09:59**

Bonjour,

J'ai été auparavant victime de violence de mon mari même étant enceinte. il s'est calmé depuis mais hier après une dispute il a cassé une fenêtre, la vaisselle de la maison il hurlait...

J'ai pris en photo ce qu'il a cassé et me demande si ces photos peuvent me servir pour prouver qu'il est violent pour une éventuelle séparation.

Aussi je voulais savoir s'il était judicieux de déposer une main courante.

Merci par avance de votre retour,

Par **P.M.**, le **16/09/2020** à **12:51**

Bonjour,

Vous pourriez déposer une main courante ce qui pourrait quand même valoir éventuellement par les forces de l'ordre un signalement au Procureur de la République...

Je vous conseillerais en tout cas de vous rapprocher au moins d'une association spécialisée dans les violences conjugales...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés